

# DEVENIR EXPERT DE LA PAIE (NIVEAU 3)

PA03

3 jours (21h) 1 950,00 €<sup>HT</sup>

## Objectifs

Appliquer la régularisation progressive • Calculer la paie des contrats particuliers • Déclencher le solde de tout compte en cas de retraite • Maîtriser la réintégration fiscale et sociale des cotisations retraite et prévoyance

## Profil Stagiaire(s)

cette formation s'adresse aux responsables et membres de services paie

## Pré-requis

Avoir suivi le module "Se Perfectionner à la Paie (niveau 2)" - PA02 ou avoir les acquis théoriques correspondants

## Profil Animateur(s)

cette formation est assurée par un expert en paie



## PROGRAMME

### Organismes Sociaux

Sécurité sociale, Pôle emploi  
Retraite complémentaire AGIRC/ARRCO  
Prévoyance et mutuelle  
Plafond S.S et prorata

### Régularisation annuelle des bases de cotisations

Appliquer la régularisation progressive des bases  
Vérifier les cotisations patronales maladie et allocations familiales  
Calculer la rédaction générale des cotisations patronales et régulariser mois par mois

### Aménagement et annualisation du temps de travail

Rappel durée du travail : limite hebdomadaire, taux HS et HC  
Le régime d'exonération fiscal et social des HS et HC  
Accords de modulation, gestion des heures supplémentaires,  
Organisation en cycle hebdomadaire  
Le compte épargne-temps

### Paie des contrats particuliers

Contrat d'apprentissage  
Contrat de professionnalisation  
Contrat unique d'insertion, CIE, CAE  
Les stages conventionnés

### Saisie-arrêt sur salaire

Avis à tiers détenteur, pension alimentaire  
Quotité saisissable et ordre d'imputation  
Le prélèvement à la source

### Activité partielle

Réduction d'horaire ou fermeture temporaire en cas de baisse d'activité  
Calculer l'indemnité légale d'activité partielle versée au salarié

### Solde de tout compte : retraite

Indemnité de départ volontaire en retraite et indemnité de mise à la retraite  
Gérer les limites d'exonération fiscale et sociale selon le motif de départ  
Taxe Urssaf de mise à la retraite

## Contactez-nous

Conseiller formation  
09 88 66 10 00  
inscriptions@demoss.fr

## Nos sessions

18 - 20 oct. 2023 : A Distance

13 - 15 mai 2024 : Paris

3 - 5 juil. 2024 : Paris

16 - 18 oct. 2024 : Paris

4 - 6 déc. 2024 : A Distance

# DEVENIR EXPERT DE LA PAIE (NIVEAU 3)

PA03

3 jours (21h) 1 950,00 €<sup>HT</sup>

## Cotisations retraite supplémentaire et prévoyance complémentaire

Limites d'exonération fiscale des cotisations salariales et patronales de prévoyance

Limites d'exonération sociale des cotisations patronales de retraite supplémentaire

Savoir intégrer les excédents fiscaux et sociaux sur le bulletin de paie

## Méthodes pédagogiques & Evaluation

Cette formation alterne apports théoriques et de nombreux exercices de mise en application

Les sessions "A distance" sont réalisées avec l'outil de visioconférence Teams, permettant au formateur d'adapter sa pédagogie.

## Suivi & Evaluation

Pour assurer un suivi individuel, Demos a mis en place 2 types d'évaluation :

Une évaluation de compétences en ligne en début et en fin de formation qui peut prendre différentes formes selon le contenu de la formation suivie : Tests d'évaluation des acquis, cas pratiques, mises en situation, soutenance devant un jury pour les formations à finalité certifiante.

Une évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire est réalisée en ligne. Cette évaluation est complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session.

## Ressources pédagogiques

Support de formation, exercices...

## Moyens techniques

Nos centres de formation DEMOS, accessibles aux personnes à mobilité réduite, sont tous équipés :

- Salles de formation lumineuses, spacieuses, design, ergonomiques, mobiles et équipées d'écrans plasma, de PC portables/fixes si nécessaire à la formation suivie
- Accès au wifi haut débit sur l'ensemble des lieux
- Espace de colearning et webcorners
- Cafés, collations et rafraîchissement sont offerts

Les sessions "A distance" sont réalisées avec l'outil de visioconférence Teams, permettant au formateur d'adapter sa pédagogie.

## En complément

### Avant cette formation vous pouvez suivre :

- Les fondamentaux de la paie : perfectionnement (niveau 2)

### Après cette formation vous pourrez suivre :

- Les enjeux et la pratique des déclarations sociales

### Cette formation fait partie de :

- Produire la paie en entreprise (Parcours Pro certifiant CP FFP©)